

RAPPORT SUR LE DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE 1998 RESUME

L'AFRIQUE DANS L'ECONOMIE MONDIALE

DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN EN AFRIQUE

STATISTIQUES ECONOMIQUES ET SOCIALES SUR L'AFRIQUE

LE GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

Le Rapport sur le développement en Afrique 1998 a été préparé par une équipe du Département de la planification stratégique et de la recherche, sous la direction de Woldu Gabre Michael.

L'équipe était dirigée par Temitope W. Oshikoya et comprenait M. Nureldin Hussain et Kupukile Mlambo de la Division de la recherche.

Les statistiques économiques et sociales, les graphiques et la plupart des tableaux ont été préparés par la Division de la statistique dirigée par Charles Lufumpa et comprenant André Portella, Beejaye Kokil, et Maurice Mubila.

Rhoda R. Bangurah a assuré les services de production et Richard Syngé la mise en forme.

Les documents de référence énumérés dans la note bibliographique ont été exploités dans le cadre de la préparation du *Rapport*. Les auteurs sont reconnaissants des observations et suggestions reçues tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Banque et qui ont contribué à améliorer le contenu du *Rapport*. Ces observations et suggestions ont été formulées au sein de la Banque par Pierre Berthelot, Zeinab El-Bakri et Pene Kalulumia et à l'extérieur par Aloysius Amin, Université de Yaoundé II ; Simon Appleton et Francis Teal, Centre d'étude des économies africaines, Université d'Oxford ; Akin Iwayemi, Université d'Ibadan ; Anthony Hawkins, Université de Zimbabwe ; Germano Mwabu, Université de Nairobi ; Paul Schultz, Université de Yale ; et M. Subramanian, Organisation mondiale de la santé.

© 1998 La Banque africaine de développement
01 BP 1387 Abidjan 01
Côte d'Ivoire

Le présent document résume le Rapport sur le développement en Afrique 1998, publié par Oxford University Press pour le compte de la Banque africaine de développement. Le rapport est l'œuvre des services de la Banque et les vues qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement celles des Conseils d'administration ni des pays qu'ils représentent. Les dénominations utilisées dans le rapport n'impliquent, de la part de la Banque, aucun jugement quant au statut juridique d'un pays ou d'un territoire quelconque, ou au tracé de ses frontières.

TABLE DES MATIERES DU RAPPORT SUR LE DEVELOPPEMENT EN AFRQUE 1998

PREMIÈRE PARTIE : L'AFRIQUE DANS L'ÉCONOMIE MONDIALE

Chapitre 1	L'économie africaine en 1997	1
Chapitre 2	Analyse des principaux secteurs	33
Chapitre 3	Profil économique de certains pays d'Afrique	71

DEUXIÈME PARTIE : DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN EN AFRIQUE

Chapitre 4	L'intérêt d'investir dans le capital humain	123
Chapitre 5	Capital humain en Afrique : le bilan	146
Chapitre 6	Pour une croissance et en développement humain durables	183
	Bibliographie	213

TROISIÈME PARTIE : STATISTIQUES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES SUR L'AFRIQUE

226

RÉSUMÉ

Rapport sur le développement en Afrique 1998

Introduction

Le Rapport sur le développement en Afrique 1998 passe en revue l'évolution socioéconomique récente de l'Afrique au plan macroéconomique et sectoriel, en mettant plus particulièrement l'accent sur le rôle de la valorisation du capital humain dans l'accélération de la croissance et la lutte contre la pauvreté. Le rapport fournit également des statistiques économiques et sociales sur l'Afrique. Ce résumé fait ressortir les principaux aspects du rapport.

L'économie Africaine en 1997

En 1997, le redressement économique de l'Afrique s'est poursuivi pour la troisième année consécutive.

Le produit intérieur brut (PIB) s'est accru de 3,7 pour cent en termes réels, contre 5 pour cent en 1996 et une moyenne annuelle de 1,9 pour cent sur la période 1990-1995 (voir tableau 1 et graphique 1). Bien que la reprise reste fragile et que les difficultés socioéconomiques des deux décennies précédentes soient loin d'être surmontées, l'affermissement des réformes économiques et les progrès obtenus sur la voie de la stabilisation de la situation socio-politique augurent de perspectives économiques encourageantes pour le continent.

Toutefois, la performance économique reste à la merci des chocs exogènes provoqués par la baisse des cours de certains principaux produits de base, des conditions climatiques peu favorables et les conflits sociaux dans certains pays. La marge de

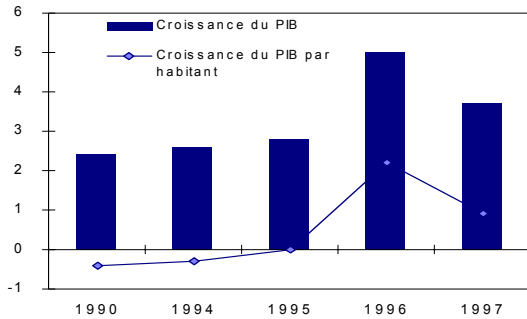
Tableau 1.1 : Afrique : Indicateurs macroéconomiques, 1990-97

Indicateurs	1990	1994	1995	1996	1997
1. Croissance du PIB réel (%)	2,4	2,6	2,8	5,0	3,7
2. Croissance du PIB réel par tête d'habitant (%)	-0,4	-0,3	0,0	2,2	0,9
3. Inflation (%)	16,7	40,4	32,5	24,4	17,6
4. Ratio d'investissement (en % du PIB)	21,2	19,9	20,3	19,6	20,3
5. Solde budgétaire (en % du PIB)	-4,7	-5,4	-4,0	-3,2	-1,9
6. Croissance de la masse monétaire (%)	18,9	35,1	22,9	20,3	13,3
7. Croissance des exportations en volume (%)	3,6	2,8	10,2	8,9	6,7
8. Croissance des importations, en volume (%)	4,2	3,5	5,5	5,1	7,4
9. Termes de l'échange (%)	5,1	-1,7	-1,8	2,8	-0,2
10. Balance commerciale (en milliards de \$)	6,9	-5,5	-4,0	2,5	1,7
11. Compte courant (en milliards de \$)	-4,3	-12,0	-12,5	-7,0	-7,2
12. Compte courant (en % du PIB)	-1,0	-2,8	-2,4	-1,3	-1,2
13. Service de la dette (en % des exportations)	26,3	22,3	18,7	19,4	21,7

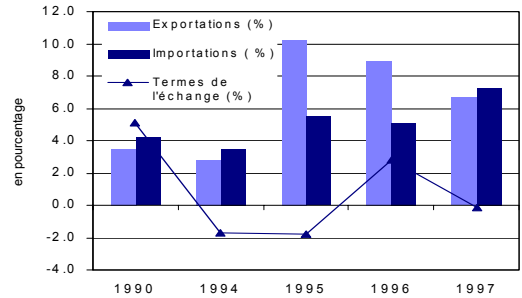
Source : Division des statistiques de la BAD et FMI.

Graphique 1 : Afrique : Principaux indicateurs économiques, 1990-97

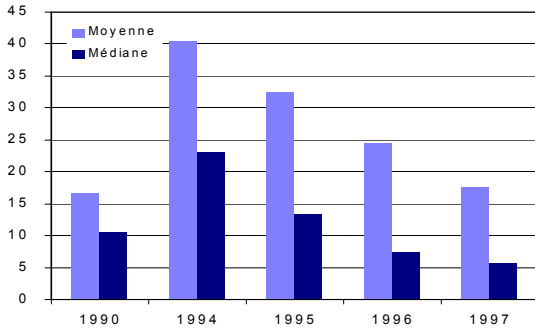
(a) Croissance du PIB réel - Croissance du PIB réel par habitant (en pourcentage)



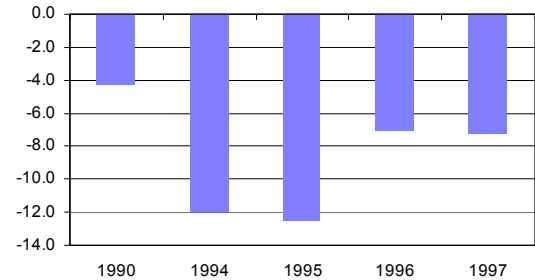
(d) Variations du volume des échanges commerciaux et des termes de l'échange



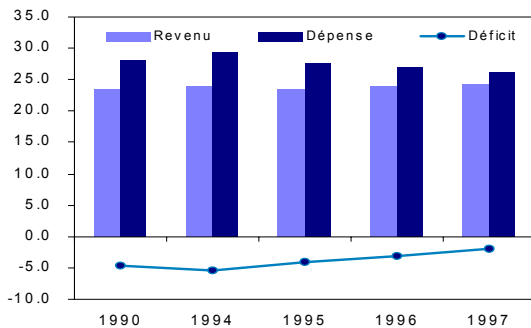
(b) Inflation (en pourcentage)



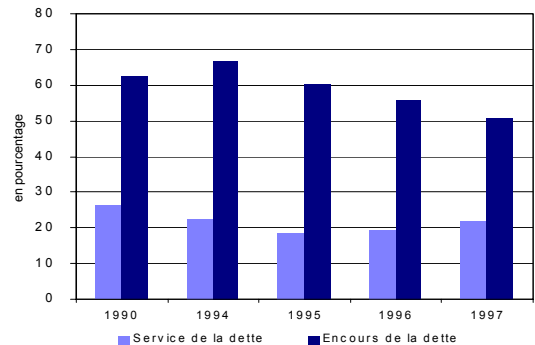
(e) Compte courant (en milliards de \$)



(c) Revenu - Dépenses - Déficit budgétaires (en pourcentage du PIB)



(f) Service de la dette (en pourcentage des exportations) et Encours de la dette (en pourcentage du PIB)



manoeuvre offerte par les réformes macroéconomiques mises en oeuvre par de nombreux pays a permis d'amortir ces chocs. C'est ainsi que quatre cinquièmes des pays ont enregistré une croissance positive ces trois dernières années, alors que le tiers des pays africains était en récession au début de la décennie.

Dans plus de 70 pour cent des pays, le revenu réel par habitant a augmenté en 1997, alors que ce rapport était de deux sur trois au début des années 90. Certes, la chute brutale du revenu par habitant pendant la majeure partie de ces deux dernières décennies n'est pas encore compensée, mais il est significatif de constater que trois pays sur cinq ont vu leur revenu réel par habitant augmenter de 1,5 pour cent, alors que la proportion était de un sur cinq au début des années 90. Il est également utile de remarquer que le revenu par habitant s'est accru de plus de 2 pour cent ces trois dernières années dans vingt pays sur cinquante-trois.

Les moyennes peuvent cependant induire en erreur car les performances des pays du continent sont très disparates. Tandis que 34 pays ont enregistré une croissance supérieure à 4 pour cent, plusieurs économies importantes telles que l'Afrique du Sud, le Nigéria, le Maroc et le Congo (RDC) ont connu une croissance faible ou négative qui a fait baisser la moyenne de la région. Trois groupes de pays se détachent :

Les plus performants

Vingt pays ont enregistré un taux de croissance du PIB supérieur ou égal à 5 pour cent. Ce groupe englobe des économies de taille moyenne -l'Angola, l'Éthiopie, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Mozambique, le Tchad et la Tunisie; des économies de taille restreinte- , le Bénin, le Burkina Faso, la Guinée-Bissau, la Guinée équatoriale, le Rwanda, le Lesotho, le Malawi, le Mali, Maurice, la Somalie

et le Togo ; et seulement deux économies de grande taille- l'Égypte et le Soudan.

Le milieu de tableau

On dénombre 19 pays dont le taux de croissance est compris entre 3 et 4,9 pour cent : l'Algérie, le Botswana, le Cap-Vert, l'Érythrée, le Gabon, le Ghana, la Guinée, le Libéria, Madagascar, la Mauritanie, la Namibie, le Niger, le Nigéria, l'Ouganda, le Sénégal, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

La queue du peloton

Ce groupe comprend 14 pays dont le taux de croissance a été faible ou négatif. De ces pays, neuf ont enregistré un taux de croissance positif inférieur à 3 pour cent : l'Afrique du Sud, les Comores, Djibouti, la Gambie, la Libye, Sao Tomé-et-Principe, les Seychelles et le Swaziland. Cinq autres pays ont accusé une croissance négative : la République Centrafricaine, la République du Congo, le Congo (RDC), le Maroc et la Sierra Leone. À l'exception du Maroc, tous les pays à taux de croissance négative ont été aux prises avec des difficultés socio-politiques qui ont affecté la croissance économique. Néanmoins, l'amélioration récente de la stabilité socio-politique de plusieurs de ces pays permet d'envisager leurs perspectives économiques avec optimisme.

Principaux facteurs responsables du ralentissement de la croissance

En 1997, plusieurs grands pays ont enregistré des taux de croissance faibles ou négatifs, qui ont réduit la moyenne régionale, par rapport à 1996. Les principaux facteurs responsables de ce ralentissement de la croissance sont les suivants :

La sécheresse et les inondations qui ont sévi dans certains pays d'Afrique du Nord et d'Afrique de l'Est et la pluviométrie excessive enregistrée en Afrique australe ont exercé un effet négatif sur la production agricole. Un exemple de choix en est le Maroc, que des conditions climatiques moins favorables ont empêché de rééditer la croissance spectaculaire de l'année précédente, qui avait vu la production céréalière quintupler. L'agriculture étant le pilier de la plupart des économies africaines, sa contre-performance spectaculaire de 1997 a été le plus important facteur pris isolément, responsable du ralentissement de la croissance du PIB.

La performance des principaux produits de base a été contrastée. Certes, les cours des produits de base de l'Afrique sont montés jusqu'à 7,6 pour cent pendant l'année, alors qu'ils avaient chuté de 5,3 pour cent en 1996, mais les cours du pétrole le principal produit d'exportation du continent ont fléchi de 5 pour cent, tandis que ceux des métaux et des minéraux, en particulier l'or, se sont également affaiblis. L'effondrement des cours de l'or, conjugué à la baisse de la production qu'ont accentuée des insuffisances d'ordre structurel, a eu pour effet de ralentir la croissance économique en Afrique du Sud. La baisse des prix de l'énergie a eu une incidence négative sur la performance du Nigéria, de la Libye et du Congo. En revanche, la hausse des prix du café a contribué à stimuler, à des degrés divers, l'activité économique au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie, tandis que les principaux exportateurs de cacao, la Côte d'Ivoire et le Ghana, ont tiré parti de la montée des prix de ce produit.

Les conflits et les crises qui ont secoué un certain nombre de pays, comme le Congo Brazzaville, la République Centrafricaine et la République démocratique du Congo en Afrique centrale, le Libéria et la Sierra Leone en Afrique de l'Ouest, ou l'Algérie et le Soudan en Afrique

du Nord, constituent un autre obstacle à la croissance. La stabilité sociale et la poursuite des réformes macroéconomiques et structurelles, sont indispensables pour instaurer un environnement économique plus sécurisant et encourager des flux d'investissements accrus vers les différentes parties du continent.

Demande, épargne et investissement intérieurs. En 1997, la demande intérieure a contribué à la croissance du PIB à hauteur de 90 pour cent, contre 86 pour cent en 1996. Même si la croissance de l'investissement s'est accélérée en 1997 (pour atteindre 5,5 pour cent), elle a eu moins d'impact sur la croissance du PIB que les dépenses de consommation, car elle partait d'un niveau très bas. La consommation (privée et publique) a été à l'origine de 60 pour cent de la croissance réelle du PIB et a représenté 67 pour cent de la demande intérieure. En proportion du PIB, la consommation totale est passée de 79,4 pour cent en 1990 à 81,6 pour cent en 1997. La contribution de la demande d'investissement à la croissance du PIB est restée faible : elle plafonne à 1 pour cent depuis trois ans. En 1997, le taux d'investissement moyen environ un cinquième du PIB est resté très nettement insuffisant pour assurer une reprise économique durable. Les faibles performances de l'Afrique en matière d'investissement ont été exacerbées par le déclin rapide de l'investissement public (notamment dans les infrastructures), motivé par la nécessité de réduire les déficits budgétaires. Suite au recul de l'investissement public dans les années quatre-vingt-dix, l'investissement privé est devenu la principale composante de la formation du capital et représentait en 1997 deux tiers de l'investissement intérieur. Entre 1990 et 1997, l'investissement privé a augmenté de plus de moitié, pour atteindre 72,4 milliards de dollars.

La croissance en Afrique est également contrariée par la faiblesse de l'épargne. En 1997, le continent a enregistré un taux d'épargne nationale représentant environ 17 pour cent en moyenne du PIB, à peine suffisant pour prendre en charge le surcroît d'investissement nécessaire pour assurer la croissance. Le taux d'épargne régional est non seulement inférieur à la moyenne des pays en développement (24 pour cent), mais aussi insuffisant pour financer les investissements nécessaires à une expansion économique rapide et soutenue.

Etant donné que les taux actuels d'investissement et d'épargne ne peuvent pas générer une croissance suffisante, il est indispensable d'accentuer la mobilisation des ressources intérieures et extérieures destinées à l'investissement pour accélérer la croissance économique. Tout aussi importante pour apprécier le rythme et la viabilité de la croissance, est l'efficacité avec laquelle les ressources sont utilisées. Dans le cas des pays à faible revenu, il est également nécessaire de mettre l'accent sur la contribution capitale que les flux concessionnels apportent à la croissance. Dans nombre de ces pays, le taux d'investissement est insuffisant pour répondre à leurs besoins de remplacement, et, à plus forte raison, pour financer de nouvelles capacités de production. Par conséquent, ces pays auront encore besoin de ressources concessionnelles pour renforcer l'efficacité de leurs réformes et soutenir les investissements nécessaires pour s'assurer un développement durable, d'autant que ces ressources sont en outre censées aider ces pays à instaurer un environnement qu'il faut pour attirer les investissements et encourager le développement du secteur privé.

Commerce et ressources extérieures. En 1997, les exportations sont restées soutenues à 132

milliards de dollars, soit une progression de 6,2 pour cent par rapport à 1996. Elles ont augmenté de 6,7 pour cent en volume, confirmant la forte tendance des deux années précédentes. Malgré l'accroissement de 7 pour cent des importations, impulsé par la libéralisation des échanges et la reprise économique, l'expansion des exportations a engendré un excédent commercial de 1,7 milliard de dollars en 1997. Cet excédent a permis de maintenir le déficit du compte des transactions courantes à un niveau relativement plus faible de 7,2 milliards de dollars, soit 1,2 pour cent du PIB.

L'encours de la dette extérieure du continent s'établissait à 315,2 milliards de dollars en 1997, dont la dette à long terme représentait les quatre cinquièmes. L'Afrique du Sud, l'Algérie, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, le Maroc et le Nigéria sont responsables de plus de la moitié de l'ensemble de la dette extérieure. Le service de la dette continue d'absorber environ le cinquième des recettes d'exportation.

La soutenabilité de la dette extérieure des pays à faible revenu est essentiellement tributaire de l'accélération des retombées de l'Initiative sur la dette des pays pauvres très endettés (PPTE). L'objectif de cette initiative est d'adapter le service de la dette aux capacités de remboursement des pays afin que leur compte des opérations extérieures devienne viable. La réalisation de cet objectif contribuerait à améliorer davantage l'environnement économique dans la mesure où il permettrait de réduire les incertitudes, de restaurer la confiance des milieux d'affaires, d'attirer les capitaux et de libérer des ressources au profit de la valorisation du capital humain. L'Ouganda a été le premier pays à bénéficier de l'Initiative PPTE pour un allègement de dette de 338 millions de dollars, soit le cinquième du fardeau de sa dette, qui prendra effet en avril 1998. Entre-temps, un accord a été conclu pour l'éligibilité du Burkina

Faso. Quant à l'Éthiopie, à Madagascar et à la Tanzanie, ils ont conclu au courant de l'année des accords de réduction de la dette aux conditions de Naples, qui prévoient l'annulation de deux tiers des paiements venant à échéance de même qu'une réduction de l'encours de la dette, indépendamment des échéances des créances qui le composent.

Le continent africain a reçu en 1997 environ 5,5 milliards de dollars d'investissements directs étrangers (IDE), soit 1,5 pour cent de l'ensemble des flux d'investissement dans le monde. L'Afrique du Sud, l'Angola, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, le Ghana, le Maroc, le Nigéria et la Tunisie en ont été les principaux bénéficiaires, avec plus de 67 pour cent des flux d'IDE destinés à l'Afrique. Les investissements de portefeuille sont en augmentation à mesure que les marchés financiers se développent et se libéralisent en Afrique. Un nouveau fonds régional de placement à capital fixe, le West Africa Growth Fund, a été créé à Abidjan pour investir dans les sociétés privées et privatisées des pays de la zone franc.

En 1997, des conditions favorables ont prévalu sur les bourses des valeurs du Botswana, d'Égypte, du Malawi, du Maroc, du Nigéria, de Zambie et du Zimbabwe. Par exemple, la Bourse du Botswana a battu tous les records de hausse : 101 pour cent en monnaie locale et 94 pour cent en dollars.

Evolution au plan des politiques. En 1997, les gouvernements ont maintenu des politiques budgétaires restrictives, qui ont permis de réduire le déficit budgétaire global à un niveau sans précédent de 1,9 pour cent du PIB. Six pays ont enregistré un excédent budgétaire, et le nombre de pays affichant un déficit budgétaire supérieur à 10 pour cent a diminué de plus de la moitié entre 1990 et 1996. La croissance de la masse monétaire a été ramenée à 13 pour cent, chiffre nettement inférieur aux 20 pour cent de 1996 et aux 22,9 pour cent de 1995. Le resserrement des politiques

financières a contribué à réduire davantage le taux d'inflation, tombé à 17,6 pour cent en 1997, bien que cette performance soit faussée par l'hyperinflation qui a sévi dans certains pays comme la République démocratique du Congo et l'Angola, où l'inflation a dépassé les 400 pour cent. Pas moins de 33 pays sub-sahariens enregistrent un taux d'inflation inférieur à 10 pour cent, alors qu'ils n'étaient que 12 en 1994. Le taux médian est tombé à 7 pour cent.

Dans l'ensemble, la dépréciation des monnaies s'est fortement ralentie pendant l'année : mesuré à l'aune de l'indice pondéré de 13 des principales monnaies du continent, le taux de dépréciation est tombé de 17 pour cent en 1996 à 8 pour cent en 1997. Cette évolution reflète la hausse des recettes d'exportation et des réserves de change, la suppression progressive des distorsions des taux de change qui s'est traduite par l'harmonisation des taux officiels et parallèles dans plusieurs pays, la baisse de l'inflation et l'amélioration de la situation budgétaire et monétaire de l'ensemble du continent.

Restructuration et privatisation des entreprises. Le processus de restructuration et de privatisation des entreprises a pris un nouvel élan en 1997, un nombre croissant de pays s'étant décidés à amorcer une transition vers l'économie de marché. En Afrique australe, c'est en Afrique du Sud et en Zambie que devraient être réalisées les opérations de privatisation les plus importantes du continent. En avril 1997, l'État sud-africain a vendu 30 pour cent du capital de la compagnie publique Telkom à Thintana Communications, une joint-venture formée par l'entreprise américaine SBC Communications et l'opérateur malaysien Telekom Malaysia BHD. En Zambie, l'événement le plus notable intervenu en matière de restructuration et de privatisation a été la

conclusion d'un protocole d'accord avec Anglo-American Corporation pour la vente de la riche mine de cuivre de Konkola. Cette opération rentre dans le plan de cession par étapes des actifs de la société publique Zambia Consolidated Copper Mines (ZCCM). A l'issue du processus en 1998, cette opération de privatisation estimée à 2,2 milliards de dollars devrait être l'une des plus vastes en Afrique.

La Côte d'Ivoire a réalisé la privatisation la plus importante: l'opérateur français France Télécom y a acquis 51 pour cent des parts de CI-Telcom. Au Ghana, c'est également dans le secteur des télécommunications qu'a été réalisée la privatisation la plus importante : l'Etat a vendu la participation de 30 pour cent qu'il détenait dans la compagnie téléphonique ghanéenne. Les télécommunications du Nigéria n'ont pas été en reste : plusieurs sociétés de télécommunications privées ont obtenu l'inter-connectivité avec la compagnie publique NITEL. Au Maroc, la privatisation des entreprises des secteurs de l'énergie (production d'électricité et raffinage du pétrole), des télécommunications, de l'extraction minière (notamment la mine d'argent Imter, considérée comme l'une des dix mines les plus rentables au monde), de la sidérurgie, du sucre, des engrais, de la banque et de l'hôtellerie est bien avancée. En Egypte, le gouvernement a révisé la législation bancaire pour permettre aux investisseurs étrangers d'acquérir des participations majoritaires dans les banques. C'est ainsi que la banque française Société Générale a pu acquérir 51 pour cent du capital de la National Societe General Bank.

Performances sectorielles. Les principaux secteurs économiques ont obtenu des résultats mitigés en 1997. La sécheresse et les inondations - dues en partie au phénomène climatique El Niño

- ont été préjudiciables à la production agricole de divers pays : le Maroc en Afrique du Nord, l'Ethiopie, le Kenya, la Somalie et la Tanzanie en Afrique de l'Est, la Zambie et le Zimbabwe en Afrique australe, et plusieurs pays du Sahel. En conséquence, la production agricole n'a crû que de 1,9 pour cent. La production industrielle, tirée par l'industrie manufacturière, a quant à elle enregistré une croissance modérée de 4,4 pour cent. Le secteur des services a connu une progression similaire. Le secteur manufacturier a enregistré, entre 1995 et 1997, une croissance supérieure à celle de la période 1990-1994. Les progrès ont été particulièrement notables dans la zone franc, où la dévaluation du franc CFA en janvier 1994 a stimulé l'activité industrielle dans certains pays.

Dans l'ensemble, l'investissement dans l'industrie minière africaine a augmenté de 418 millions de dollars en 1996 à 662 millions en 1997, la plus forte croissance enregistrée par le continent. La part de l'Afrique dans l'investissement mondial est passée d'environ 12 pour cent en 1996 à près de 17 pour cent en 1997. Les activités et les dépenses d'exploration ont connu une forte progression depuis le début des années 90, ce qui devrait se traduire par un boom de la production minière. Les activités d'exploration ont été surtout centrées sur l'or en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, de même que sur le cobalt, le cuivre et le zinc en République démocratique du Congo et en Zambie. Environ 40 pour cent des dépenses d'exploration en 1996 sont allées à l'Afrique australe (hors Afrique du Sud), 25 pour cent à l'Afrique de l'Ouest, 6 pour cent à l'Afrique centrale et environ 5 pour cent à l'Afrique de l'Est.

Caractéristiques et perspectives de croissance régionales. Le tableau 2 illustre les tendances régionales de la croissance économique depuis 1990. En 1997, l'Afrique de l'Est a

Tableau 2 : Afrique : Croissance du PIB réel par sous-région, 1990-97

	1990	1994	1995	1996	1997 ^{a/}
Afrique centrale	-4,0	-3,4	3,6	3,2	2,6
Afrique de l'est	4,3	3,4	5,6	6,6	3,9
Afrique du nord	2,8	3,1	1,5	5,4	3,8
Afrique australe	0,1	3,0	3,8	4,7	3,4
Afrique de l'ouest	5,2	2,1	3,4	3,7	3,8
ZONE FRANC	-0,9	1,7	4,6	5,0	4,7
EXPORTATEURS NETS DE PETROLE	3,3	1,1	3,0	3,9	4,2
IMPORTATEURS NETS DE PETROLE	1,5	4,1	2,6	6,0	3,1
TOTAL PMR	2,4	2,6	2,8	5,0	3,7

Notes : a/ Estimations.

Source : Division des Statistiques de la BAD.

enregistré une croissance du PIB de 3,9 pour cent, en recul par rapport aux 6,6 pour cent atteints en 1996, et ce en dépit des bonnes performances de l'Ethiopie et de l'Ouganda, où la production a augmenté de 7 et 5,4 pour cent respectivement (graphique 2). Au Kenya, les incertitudes sur l'orientation des politiques ont été préjudiciables aux performances économiques.

En ce qui concerne l'évolution de l'intégration régionale, l'Accord de coopération est-africaine (EAC) a reçu un sérieux coup de pouce. Les trois pays signataires - le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie - se sont en effet engagés à mettre en ouvre un projet d'approvisionnement en électricité couvrant l'ensemble de la région et à construire de nouvelles interconnexions pour alimenter les villes frontalières. Par ailleurs, les parties prenantes à l'EAC ont annoncé un projet de transmission numérique d'un coût de 67 millions de dollars.

L'Afrique de l'Ouest a enregistré une croissance moyenne de 3,8 pour cent en 1997, mais l'économie dominante de la région, le Nigéria, n'a

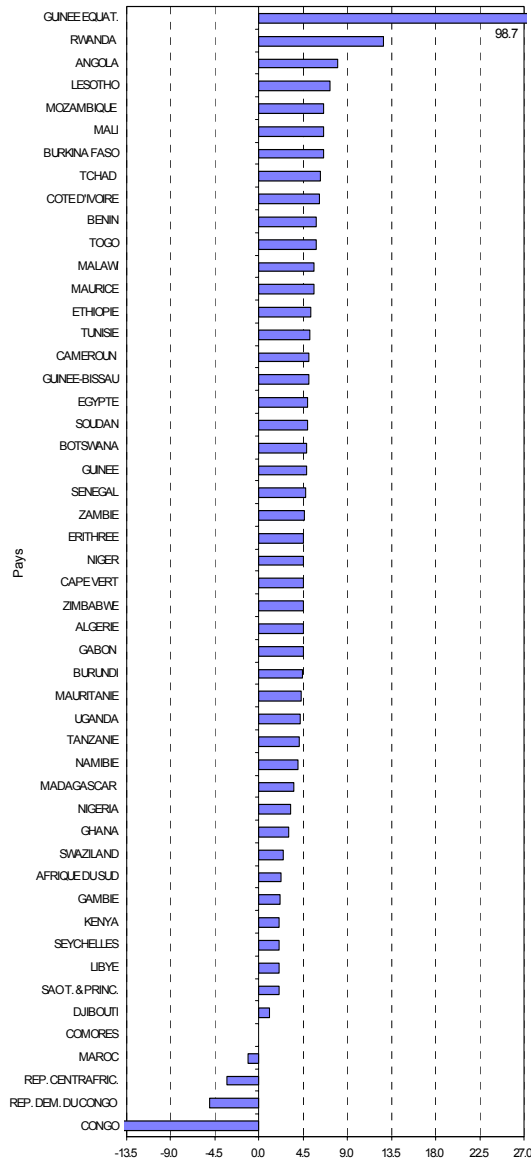
pas dépassé les 3,2 pour cent de croissance. L'expansion devrait se poursuivre en 1998, grâce notamment à la bonne tenue des exportations de cacao. En 1997, les économies de la zone CFA ont connu une croissance moyenne de 4,7 pour cent, un résultat qui doit beaucoup aux 6 à 7 pour cent de croissance enregistrés par la Côte d'Ivoire depuis trois ans. Après la découverte de nouveaux gisements de pétrole, le PIB de la Guinée équatoriale a grimpé de 24,9 pour cent. La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) prépare actuellement un Programme de développement régional (PDR). Le PDR vise à réunir un ensemble de propositions cohérentes pour assurer la complémentarité, d'une part, des politiques économiques mises en ouvre par les pays membres de la CEDEAO dans le cadre des programmes d'ajustement structurel, et, d'autre part, des politiques d'intégration régionale.

En Afrique du Nord, malgré la nette amélioration des performances économiques de l'Egypte et de la Tunisie, la croissance des pays de

Graphique 2

Croissance réelle du PIB, 1997
(en pourcentage)

Médiane = 4,5



Source : Division des statistiques de la BAD.

la région est tombée de 5,4 pour cent en 1996 à 3,8 pour cent en 1997. Le déclin de la production agricole du Maroc et de l'Algérie est le principal responsable de ce ralentissement. On s'attend par ailleurs à une hausse des exportations de pétrole et de gaz, et à une amélioration des performances du secteur agricole.

Les performances économiques de l'Afrique centrale sont restées faibles, avec une croissance de 2,6 pour cent seulement. Les événements politiques survenus récemment en République démocratique du Congo - qui est la principale économie de la région - devraient mettre un terme à son déclin économique prolongé. La croissance du Gabon devrait se maintenir à son niveau de 1997 (3 pour cent), et son taux d'inflation sera probablement l'un des plus bas du continent.

L'Afrique australe a enregistré un taux de croissance de 3,4 pour cent en 1997. Les performances faibles de l'Afrique du Sud ont été pour beaucoup dans ces résultats modestes. Cependant, elles devraient connaître une légère amélioration en 1998, la croissance du PIB passant de 2,2 pour cent en 1997 à 2,5 pour cent. La rigueur budgétaire et monétaire aura des effets bénéfiques sur l'inflation, qui devrait retomber à environ 6,5 pour cent. On s'attend par contre à ce que le taux de chômage continue d'augmenter, alors qu'il atteint déjà plus de 30 pour cent. Le phénomène climatique El Niño aura probablement des répercussions sur l'activité économique de la Zambie en 1998. Cela étant, les privatisations récemment effectuées dans l'industrie extractive et l'accroissement des investissements du secteur privé devraient stimuler la croissance à moyen terme, pour la porter au-delà des 4 à 5 pour cent actuels. En 1997, l'économie angolaise a crû au rythme de 8 pour cent grâce, notamment, à la bonne tenue des exportations de pétrole et au retour de la stabilité dans plusieurs régions du pays.

L'intégration économique régionale au sein de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a connu une nouvelle impulsion, avec l'avancement du projet du «Corridor de développement de Maputo» (qui reliera la capitale du Mozambique à la principale zone d'activité économique de l'Afrique du Sud, dans la province de Gauteng) et la promotion d'autres projets d'investissement régionaux liés aux transports, aux minéraux et à l'énergie. Le projet de liaison transcontinentale entre le port de Maputo (sur l'océan Indien) et la ville namibienne de Walvis Bay (sur l'océan Atlantique) devrait aiguillonner la croissance économique et consolider l'intégration économique de la région. L'an dernier, le Congo (RDC) et les Seychelles ont adhéré à la SADC, ce qui a porté ses membres à 14.

Perspectives à moyen terme. Pour 1998, on table par prudence sur une croissance économique de l'ordre de 4 à 5 pour cent. Les perspectives à moyen terme donnent à penser que la consolidation et l'élargissement de l'assise de la croissance devraient se poursuivre. Même si l'évolution des pays de la région est variable, la plupart d'entre eux devraient voir leur situation s'améliorer par rapport à l'an dernier. L'Angola, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Ghana, le Mozambique et l'Ouganda, semblent promis à des performances économiques aussi solides que celles des dernières années, et les grandes économies de la région -Afrique du Sud, Nigéria et Maroc- devraient connaître une croissance plus modérée qu'en 1997. Les perspectives d'une hausse du cours de pétrole n'étant pas prometteuses, il est à craindre que cela ne puisse affecter la performance économique des principales économies de la région comme l'Algérie, l'Angola, l'Égypte, la Libye, le Nigéria et la Tunisie.

La croissance économique de l'Afrique pourrait être aussi affectée par la forte volatilité des marchés financiers internationaux résultant surtout de l'effet d'entraînement de la crise financière asiatique, qui peut avoir des répercussions sur le commerce extérieur et le flux d'investissements en faveur du continent. Bien que l'Asie ne figure pas parmi les principaux marchés d'exportation pour l'Afrique, elle constitue quand même un marché à croissance rapide et, les mesures d'austérité requises pour le redressement du système bancaire et des marchés des capitaux pourraient entraîner un ralentissement des activités économiques et de la croissance du PIB en Asie, avec pour conséquence, la réduction de la demande d'importation asiatique pour les produits africains. En outre, en raison de la forte dépréciation de leurs monnaies et des effets des politiques déflationnistes, les produits asiatiques pourraient devenir plus compétitifs, en termes de prix, que ceux du continent africain. Face à la concurrence sur les marchés mondiaux, plus particulièrement sur des produits primaires tels que les fèves de cacao, le bois d'œuvre, le caoutchouc, le café, le coton et les minerais de cuivre et de fer, l'Afrique devra intensifier ses efforts en vue de diversifier et de développer ses exportations.

D'autre part, la crise économique et la fébrilité du système bancaire pourraient forcer les principaux investisseurs asiatiques en Afrique à se replier sur eux-mêmes pour consolider leur position financière et, par conséquent, à réduire leur investissement en Afrique. Bien que par le passé, ces flux aient été très faibles par opposition à ceux en provenance d'autres régions, au cours de ces dernières années, un nombre croissant de pays asiatiques ont investi en Afrique dans les secteurs des télécommunications, des mines et de l'énergie. Selon la CNUCED par exemple, les

investissements directs étrangers (IDE) de la Malaisie en Afrique sont passés de 1,2 millions de dollars en 1990 à 46,1 millions en 1996, pendant que ceux du Taïwan se sont élevés de 4,5 millions à 20,9 millions, au cours de la même période.

Les prévisions d'amélioration économique de l'Afrique sont néanmoins étayées par plusieurs facteurs, en particulier l'approfondissement des réformes économiques et l'amorce d'une résolution des conflits sociaux. La reprise économique est encourageante, mais il faut garder à l'esprit qu'elle vient tout juste de commencer et que son accélération est subordonnée à la hausse du volume et de la productivité des investissements dans le capital physique et humain.

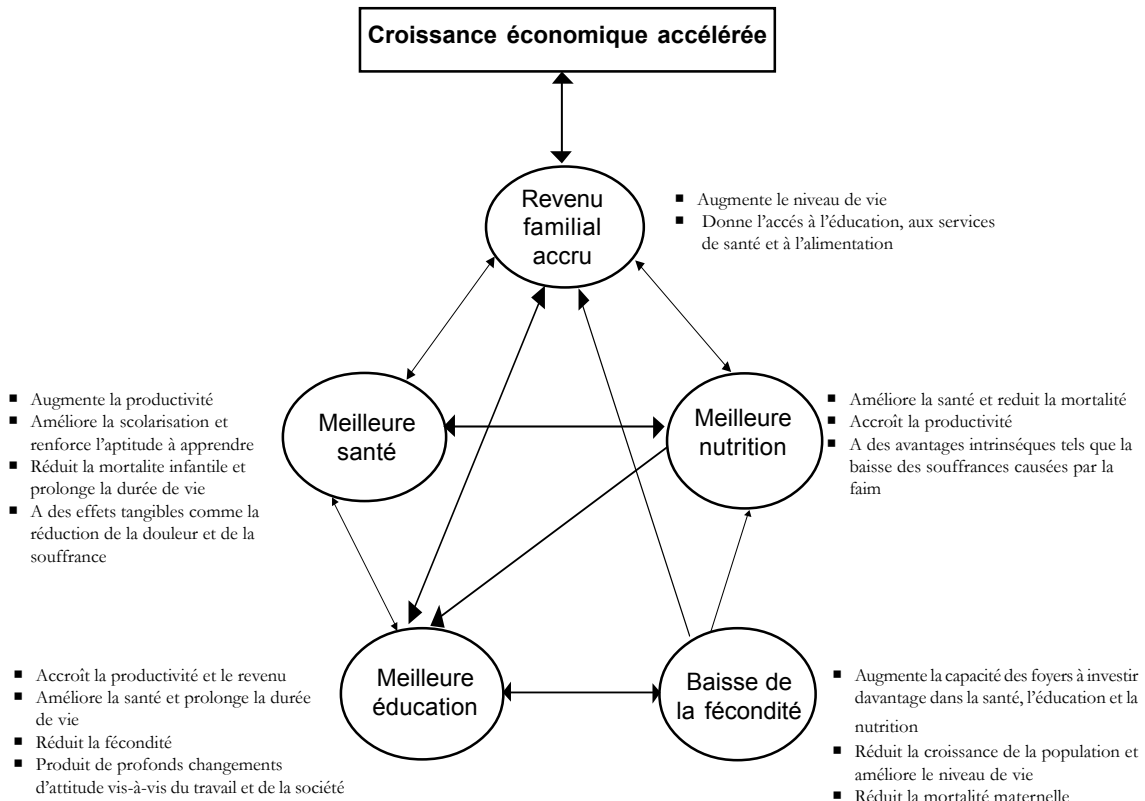
Pourquoi investir dans le capital humain ?

L'amélioration récente de la croissance économique ne sera durable que si, entre autres facteurs, il existe des personnes compétentes possédant les connaissances et les talents nécessaires pour tirer parti des nouvelles opportunités d'emploi. L'investissement dans le capital humain est voué à l'échec s'il n'est pas créé suffisamment de possibilités d'emploi pour utiliser ce potentiel. Dans ce cadre, le développement du capital humain est considéré non seulement comme un facteur déterminant d'une croissance économique soutenue et de la réduction de la pauvreté, mais également comme une fin en soi. L'importance du capital humain tient au fait que le travail constitue l'atout le plus précieux du pauvre et que le moyen le plus efficace d'améliorer son bien-être est d'accroître ses possibilités d'emploi et le rendement de son travail en investissant dans la formation, la santé et la nutrition.

L'éducation, à la faveur de laquelle les populations apprennent à lire, à écrire et à compter, possède une grande rentabilité pour les individus et pour la société ; cela est particulièrement vrai pour l'enseignement primaire. En plus de ses effets positifs directs sur la productivité, le rendement et le revenu, l'éducation a une large gamme d'effets indirects qui suscitent chez les gens de profonds changements d'attitude envers le travail et la société. L'éducation permet aux gens d'acquérir de nouvelles compétences au cours de leur vie et facilite leur insertion dans l'économie et la société moderne. Elle constitue également un facteur important qui influe sur la santé et l'espérance de vie des individus, en ce sens qu'elle les dote des connaissances et des moyens requis pour prévenir, détecter et combattre les maladies. La santé et la nutrition améliorent le niveau de vie des populations en réduisant la maladie et la mortalité infantile et en prolongeant l'espérance de vie. L'éducation et une meilleure santé se conjuguent pour réduire la fécondité et l'accroissement démographique.

En raison des interactions qui existent entre ces différents aspects du capital humain, l'investissement dans chacun rejaillit sur les autres en une spirale d'effets multiplicateurs qui se renforcent mutuellement (graphique 3). Il est important d'insister sur l'investissement dans le capital humain, à cause des effets irréversibles qu'entraîne l'absence de cet investissement. Une fois qu'une génération d'enfants est livrée à la vie sans les soins de santé, la nutrition ou la scolarisation requis, rien ne peut être fait à l'âge adulte pour rattraper les dommages causés. C'est la raison pour laquelle l'investissement dans le capital humain ne peut attendre une situation économique meilleure.

Graphique 3 : Relations entre les composantes du capital humain



Capital humain en Afrique : le bilan

Le développement des services d'éducation et de santé en Afrique à partir des indépendances a été remarquable. En deux décennies, les effectifs du primaire ont doublé, tandis que ceux du secondaire ont plus que quintuplé. Malgré les nombreux progrès accomplis depuis les années 60 pour réduire l'écart entre filles et garçons, les effectifs scolaires font encore apparaître des disparités entre les sexes. Pendant ce temps, l'espérance de vie en tant que mesure de bonne santé s'est allongée de

14 ans, alors que la mortalité infantile baissait de plus d'un tiers. Malheureusement, au cours des années 80, on a assisté à un ralentissement de ces avancées. Dans le secteur éducatif, le taux de scolarisation primaire a stagné, tandis que celui du secondaire continuait de progresser, mais à un rythme plus lent. L'enseignement supérieur, qui n'avait cessé de se développer au cours des deux décennies précédentes, s'est heurté à de sérieux problèmes de qualité, d'adéquation aux besoins des pays et de financement.

En matière de santé, le virus d'immunodéficience humaine (VIH) et le sida représentent désormais l'une des menaces les plus redoutables pour la santé des populations africaines. Selon les estimations de l'OMS, 21 millions de personnes sur le continent sont infectées par le virus du sida, soit deux tiers des estimations mondiales. Sur les 5,8 millions de personnes qui ont contracté le virus en 1997, quelque 4 millions sont en Afrique. La tuberculose a refait son apparition pour devenir la principale maladie infectieuse qui tue sans distinction adultes et enfants. Environ un tiers des enfants sur le continent souffrent de malnutrition. Ces tendances négatives qui persistent au cours des années 90 ont de graves implications sur les efforts déployés pour améliorer le bien-être socioéconomique des populations du continent.

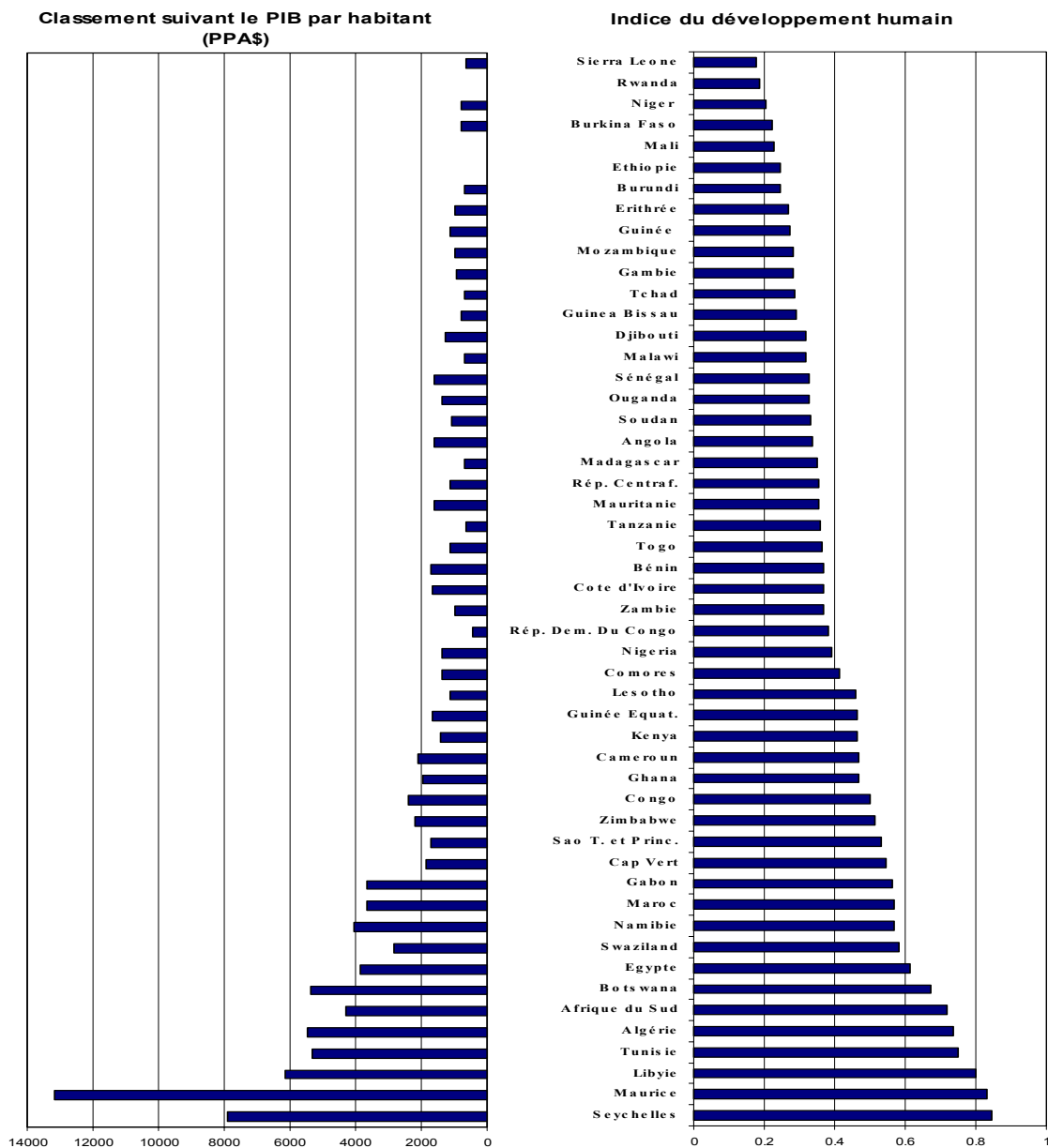
Les succès et les échecs enregistrés dans l'amélioration des conditions d'existence des populations du continent se sont produits sur fond de mutations démographiques dynamiques. Par exemple, 280 millions de personnes, soit 9 pour cent de la population mondiale, habitaient l'Afrique en 1960. A la mi-1997, la population du continent était estimée à 727 millions d'habitants, soit 12 pour cent de la population mondiale. Etant donné le rythme d'accroissement actuel de 2,8 pour cent, la population africaine double presque à chaque génération. L'accroissement démographique sans précédent qu'a connu le continent ces trois dernières décennies est le fruit d'une fécondité élevée et d'une chute de la mortalité. Le taux de fécondité de 5,3 pour cent affiché en 1997 reste le plus élevé au monde. Un taux de fécondité élevé limite les investissements disponibles pour les enfants et les jeunes adultes, tandis qu'une croissance démographique forte restreint les investissements dans le capital humain comme dans le capital physique, réduit la croissance par

habitant (à taux de croissance égal) et les capacités des pouvoirs publics à fournir des services sociaux adéquats.

L'une des conséquences notables de la croissance rapide de la population africaine est l'augmentation de la population active, qui est estimée à environ la moitié de l'ensemble de la population. Le rythme de croissance de la population active est étroitement lié à celui de l'accroissement de la population. Au-delà de la croissance rapide de la population active, la structure de la population a de sérieuses implications. Le taux d'activité masculin en Afrique se situe entre 80 et 90 pour cent, sauf au Botswana, au Gabon, au Ghana et au Soudan, où il est inférieur. Le taux d'activité des femmes et des filles est nettement inférieur à celui des hommes et des garçons. On estime, toutefois, que dans la plupart des pays africains les enfants âgés de 10 à 14 ans travaillent et pourraient représenter jusqu'à 30 pour cent de la population active.

A plusieurs égards, la capacité d'absorber une population active de plus en plus nombreuse dépend plus ou moins de la situation économique et des structures de production dans la plupart des pays africains. Ainsi, le problème du chômage traduit la faible croissance du PIB qui, jusqu'à tout récemment, ne suivait pas le rythme de croissance de la population active dans bon nombre de pays du continent. En outre, dans le contexte de la mondialisation de l'économie, plusieurs facteurs, y compris les avancées technologiques et les réformes économiques, ont fortement contribué à des mutations sur les marchés de l'emploi. Ces changements ont de profondes implications pour la main-d'œuvre et l'éducation. L'éducation doit doter la main-d'œuvre des compétences utiles, pour que les travailleurs acquièrent non seulement les connaissances, les qualifications et les attitudes professionnelles requises, mais soient également

Graphique 4
PIB réel par habitant et Indice du développement humain



Source: UNDP (1997), Human Development Report.

outillés pour s'adapter aux besoins sans cesse changeants des pays.

Evolution du capital humain et de la pauvreté

L'indicateur composite du développement humain (IDH) du PNUD accorde un poids égal à trois indicateurs : le PIB réel par habitant, l'espérance de vie à la naissance et le niveau d'instruction. La valeur de cet indicateur tient à ce qu'il élargit le concept économique de bien-être. L'Afrique affiche des résultats très divers pour chacun de ces aspects du bien-être et ces derniers ne sont pas interdépendants. Le graphique 4 classe les pays africains en fonction de leur IDH et de leur PIB par habitant. Cette graphique inclut les pays d'Afrique du Nord, l'Afrique du Sud et certains petits Etats. Les deux tiers des pays restants ont un développement humain faible et, en général, un revenu faible.

Cependant, le classement des deux tiers des pays dont les performances sont les plus médiocres diffère considérablement selon qu'on utilise l'IDH ou le PIB par habitant. Certains pays dont le PIB par habitant est très faible (la République démocratique du Congo, Madagascar, la Tanzanie, la Zambie) occupent une position intermédiaire dans le classement en fonction de l'IDH. D'autres (Djibouti, la Guinée, l'Ouganda, le Sénégal) se placent dans le deuxième tiers du classement en fonction du revenu, mais pas du développement humain. Nous pouvons en déduire que même compte tenu de leur revenu, les pays disposent d'une certaine marge de manœuvre concernant leur degré de développement humain. Certains pays, comme la Tanzanie d'avant 1980, mettent l'accent sur la santé et l'enseignement alors que d'autres négligent ces domaines. Cependant, la variation reflète également le fait que le flux de revenu peut

évoluer davantage à court terme que le taux d'alphabétisation des adultes et l'état de santé de la population. Par conséquent, certains pays, tels que le Congo (RDC), peuvent afficher un IDH élevé par rapport à leur revenu en raison d'un déclin économique marqué plutôt que de la qualité de la politique sociale. D'autres pays, tels que l'Ouganda depuis 1987, peuvent bénéficier d'une reprise économique pendant un certain temps avant que les problèmes liés à un développement humain faible puissent être surmontés.

Ainsi, le rapport souligne que si la reprise économique observée depuis quelque temps en Afrique est encourageante, elle reste fragile et insuffisante au regard des défis auxquels le continent se trouve confronté. Car, d'une part, les résultats globaux occultent les difficultés qui prévalent dans certains pays, en particulier ceux qui sont en proie à des conflits sociaux. D'autre part, le revenu moyen a tellement baissé pendant la majeure partie des quinze dernières années qu'il faudrait une accélération de la croissance du PIB pour résorber la perte de revenu qui en a résulté, enrayer et inverser l'extension et l'aggravation de la pauvreté. Le revenu global par habitant, après avoir régulièrement baissé au cours des quinze dernières années, s'établit aujourd'hui à exactement 665 dollars, soit trois quarts de ce qu'il était en 1980. A supposer que le taux de croissance démographique se stabilise à son niveau actuel, l'économie africaine devrait croître au rythme de 10 pour cent par an pendant les deux prochaines décennies pour doubler le niveau actuel du revenu par habitant en le portant à 1 330 dollars. La régression du revenu par habitant a fait que 40 à 45 pour cent des 730 millions d'habitants du continent vivent dans la pauvreté absolue, dont environ 30 pour cent en état d'extrême pauvreté. L'extension et l'aggravation de la pauvreté sont telles que l'accès à l'assainissement, à l'eau potable

et aux soins de santé est notablement insuffisant dans de nombreux pays.

Politiques favorables à une croissance et un développement humain durables

Le rapport souligne que les défis qui attendent l'Afrique et ses partenaires au développement peuvent être évalués en comparant la situation actuelle avec les objectifs fixés par le Comité d'aide au développement de l'OCDE, et dont la réalisation conditionne un avenir stable et viable. Globalement, ces objectifs consistent notamment en :

- la réduction de moitié de la proportion de la population vivant en état d'extrême pauvreté d'ici l'an 2015 ;
- l'accès à l'enseignement primaire pour tous d'ici l'an 2015 ;
- la réduction de deux tiers du taux de mortalité infantile et de trois quarts du taux de mortalité maternelle d'ici l'an 2015 ; et
- l'accès pour tous aux services de la santé de la reproduction d'ici l'an 2015 au plus tard.

En Afrique, la réalisation de ces objectifs passerait par la mise en œuvre de politiques propres à promouvoir le développement social et l'accélération de la croissance économique. Il s'agirait notamment : premièrement, d'accroître le volume et la productivité des investissements, en particulier par l'approfondissement des réformes économiques qui stimulent la compétitivité. Deuxièmement, d'encourager le développement du secteur privé afin qu'il devienne le principal moteur de la croissance. La problématique du développement du secteur privé a fait l'objet du rapport sur le développement en Afrique 1997.

Troisièmement, il faudrait faire reposer le développement humain sur la prestation efficiente des services sociaux, en particulier l'enseignement fondamental, les soins de santé primaires et l'assainissement. Le rapport de cette année examine en détail les questions ayant trait à la «valorisation du capital humain». Il expose les politiques à mettre en œuvre pour soutenir l'investissement dans l'éducation et la santé.

Vers une amélioration de l'éducation

Dans la situation actuelle de l'éducation en Afrique, une grande partie de la population active est mal préparée pour contribuer au développement ou pour en tirer profit. La contribution de l'éducation au développement économique est souvent évaluée en fonction des retombées pour les individus et la société, des investissements consacrés à l'éducation. A cet égard, on constate qu'au niveau de l'enseignement primaire et secondaire, ces retombées sont relativement importantes dans de nombreux contextes africains. Les informations disponibles suggèrent de réorienter plus de ressources publiques à l'enseignement primaire, tout en recourant davantage aux financements privés pour l'enseignement secondaire et supérieur, afin de favoriser l'efficacité et l'équité dans l'affectation des dépenses publiques d'éducation. Il y a également lieu de mettre l'accent sur les résultats et sur la qualité de l'enseignement.

Définir des priorités et favoriser l'équité et l'efficacité. On n'insistera jamais assez sur l'importance de l'accès pour tous à l'enseignement fondamental. Pour atteindre cet objectif, il faudrait réorienter les ressources publiques afin de permettre à chaque enfant de fréquenter l'enseignement primaire jusqu'à son terme. Outre ses retombées économiques, l'enseignement

primaire mérite un traitement prioritaire pour des raisons d'équité, d'effets externes et d'avantages sociaux. L'enseignement primaire est le socle sur lequel on peut édifier la suite de l'enseignement scolaire et la formation dans l'entreprise. Dans le contexte socioéconomique africain, il est clair que ce sont les pauvres qui profitent le plus des dépenses publiques consacrées à l'enseignement primaire.

Dans les pays africains où l'accès à l'école primaire s'est pratiquement généralisé, il importe de maintenir ce niveau et de trouver les moyens de financer les améliorations souhaitées dans le secondaire et le supérieur. Compte tenu des contraintes budgétaires, il peut être justifié de faire appel à des financements privés en facilitant la création et l'homologation d'écoles privées, ainsi que l'introduction du recouvrement des coûts dans l'enseignement secondaire public.

Les efforts nécessaires dans l'enseignement fondamental ne doivent pas se faire au détriment de l'enseignement supérieur. Un enseignement supérieur de bonne qualité est essentiel non seulement pour former le personnel enseignant et les formateurs travaillant dans l'éducation de base, mais aussi pour le développement à long terme des compétences. La situation générale de l'économie, y compris la fourniture de services et d'autres prestations intéressant toutes les strates de la société, dépend très largement de la disponibilité de diplômés du supérieur. Or, dans de nombreux pays africains, les établissements d'enseignement supérieur - et en particulier les universités - connaissent de graves difficultés. La nature de ces difficultés, et les mesures nécessaires pour y remédier, diffèrent selon les pays, en fonction des circonstances et des priorités nationales. On s'accorde toutefois à reconnaître que les principaux problèmes à résoudre dans l'enseignement supérieur sont notamment l'équité,

la qualité, l'adéquation de l'enseignement aux besoins, le financement, l'efficacité et la gestion.

Insister sur les retombées et la qualité de l'enseignement. Nombre des mesures requises pour améliorer la qualité de l'enseignement nécessitent l'intervention des pouvoirs publics. Ceux-ci peuvent s'y prendre de bien des manières. Il leur faudrait définir des niveaux scolaires acceptables sur le plan national pour les matières essentielles et s'assurer que ces niveaux sont évalués objectivement. Il leur faudrait également se concentrer sur la fourniture aux écoles d'intrants pédagogiques. Même si ces intrants peuvent être déterminés en fonction des conditions prévalant dans chaque pays, il en est principalement six qui sont susceptibles d'avoir une importance sur l'ensemble du continent.

- Premièrement, il faut améliorer la fourniture de matériel pédagogique approprié. Les progrès de la qualité des écoles, que l'on peut mesurer de manière approximative par des classes moins nombreuses et un meilleur accès aux intrants pédagogiques, peuvent accroître les taux d'inscription et relever les notes des élèves. L'augmentation des dépenses consacrées au matériel pédagogique a en effet tendance à améliorer les résultats des élèves et, donc, à réduire le pourcentage d'abandon et de redoublement.
- Deuxièmement, il faut améliorer l'état d'esprit des enseignants et la gestion des établissements en agissant sur les conditions de travail et en favorisant la responsabilisation. La fourniture d'intrants pédagogiques appropriés, évoquée plus haut, constitue un volet important des mesures nécessaires pour améliorer les conditions de travail et le moral du personnel enseignant. En outre, l'état d'esprit du corps enseignant profiterait également d'une

Encadré 1 : Mettre le savoir et l'information au service du développement

L'aptitude de l'Afrique à participer à la nouvelle économie mondiale et à réduire la pauvreté dans des proportions considérables dépendra en grande partie des capacités et des compétences de sa population active dans l'utilisation des savoirs et des informations nouvelles et dans leur adaptation à l'évolution des situations locales, nationales et internationales.

L'accès au savoir peut contribuer à inverser les tendances de la pauvreté et de l'exclusion, à bâtir des sociétés civiles plus fortes en facilitant le dialogue à l'intérieur des communautés et entre les communautés et constituer un instrument d'apprentissage. Déjà, des exploitants agricoles travaillant dans des villages reculés d'Afrique du Sud utilisent des téléphones cellulaires pour se tenir au courant des dernières évolutions des marchés et, ainsi, être à même de négocier leur récolte au meilleur prix. Au Zimbabwe, des femmes apprennent à lire et à écrire grâce à des programmes d'alphabétisation radiodiffusés. Dans l'éducation, l'importance du savoir et de l'information dans les pays africains peut être illustrée par un programme novateur, baptisé en anglais *school-to-school initiative* (SSI) et lancé en 1996 en Ouganda. Il s'agit essentiellement de fournir à trois écoles du matériel informatique et les moyens nécessaires à l'accès à Internet. Le programme SSI rencontre un grand succès dans les écoles et les communautés, qui l'utilisent pour communiquer, échanger des informations sur les meilleures pratiques et accroître leurs compétences.

Internet commence de s'implanter dans les universités africaines. Certains réseaux électroniques sont déjà constitués et d'autres sont à venir. Ainsi, l'université de Zambie a créé une association à but non lucratif appelée Zamnet pour fournir des services d'accès à Internet. Autre outil prometteur, la publication assistée par ordinateur constitue un moyen pratique de publier et distribuer documents et travaux de recherche scientifiques auprès d'une communauté de chercheurs et de scientifiques qui serait sinon bien isolés. Le télé-enseignement, qui utilise des moyens multimédias interactifs tels que la Toile (le *World Wide Web*), les CD-ROM et la visioconférence, ainsi que le téléphone, le courrier électronique ou la radio- et télédiffusion, permet de mettre en contact l'offre et la demande d'enseignement de Tombouctou à Paris, de Lagos à Londres, de New York à Nairobi, ainsi qu'entre un grand nombre de sites Africains.

Ces avantages, comme d'autres promesses générales de progrès du savoir et de l'information, ne pourront se répandre que si l'on s'attaque efficacement au fossé des connaissances qui sépare aujourd'hui l'Afrique d'une grande

partie du reste du monde. Même si Internet compte aujourd'hui quelque 50 millions d'utilisateurs, ceux-ci ne sont qu'une fraction infime des 5,9 milliards d'habitants que compte la planète. Quatre-vingt-dix pour cent des serveurs se trouvent en Amérique du Nord et en Europe de l'Ouest. Parallèlement, 80 pour cent de la population mondiale n'ont toujours pas accès aux services téléphoniques les plus élémentaires. Ce fossé des savoirs et de l'information limite aujourd'hui l'aptitude de la population active africaine à s'adapter rapidement aux évolutions des marchés et pénalise les entreprises africaines sur leurs propres marchés.

Le défi consiste désormais à rendre le savoir et l'information accessibles à tous. Le savoir est un bien collectif. En tant que tel, il constitue un produit qu'il est impossible de s'approprier totalement et dont la diffusion est universellement souhaitable. Comme pour d'autres biens collectifs, les pouvoirs publics, en synergie avec les marchés, peuvent jouer un rôle majeur dans l'élargissement de l'accès au savoir en Afrique. Les pays africains devront ainsi accompagner les progrès accomplis sur le plan macroéconomique par un développement de l'éducation de base, une plus grande ouverture des marchés et des réformes du cadre réglementaire dans certains domaines vitaux, dont les télécommunications. Plusieurs pays africains, notamment la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigéria, le Maroc et l'Afrique du Sud, ont commencé d'ouvrir leur secteur des télécommunications au privé pour être en mesure de tirer un meilleur parti des avantages généraux liés à l'ouverture de ces marchés. Le développement du capital humain - qui passe notamment par la promotion des cours de science et d'informatique et par l'attraction et l'adaptation des technologies de l'information - revêt lui aussi une importance majeure.

Organisée en juillet 1997 à Toronto (Canada), la Conférence mondiale sur le savoir 97 a largement contribué aux débats sur le rôle de la communauté internationale en vue d'aider les pays en développement à exploiter pleinement le potentiel de cette révolution. Les conditions d'une large diffusion du savoir sont notamment les suivantes : promotion d'un accès plus important, plus libre et plus équitable à l'information pour les pays en développement, mise en place d'un environnement favorable aux investissements étrangers et aux transferts de technologie et adoption à tous les niveaux d'approches innovantes en matière d'éducation et d'apprentissage.

Source : D'après des rapports présentés lors de la Conférence mondiale sur le savoir 97.

augmentation des salaires et des avantages sociaux, tels que la fourniture de logements dans les écoles situées en milieu rural.

- Troisièmement, il faut jouer sur le nombre d'élèves par enseignant afin de trouver un optimum entre réduction des dépenses et qualité. Les éléments d'appréciation disponibles suggèrent que le ratio élèves/enseignant peut donner lieu à un certain arbitrage entre la qualité et les dépenses. Le ratio optimal dépend essentiellement de la disponibilité de matériel pédagogique : manuels, livres d'exercices et salles de classe adéquates, dans lesquelles l'enseignant et le tableau sont visibles de tous les élèves.
- Quatrièmement, il faut améliorer et réorienter les cursus et les programmes scolaires. Dans le primaire, il importe de mettre l'accent sur les compétences de base, telles que la communication écrite et orale et le calcul, quitte à réduire le nombre de matières enseignées. Dans le secondaire et le supérieur, il conviendrait d'insister sur l'amélioration de l'enseignement des sciences et des mathématiques.
- Cinquièmement, il faut faire preuve de créativité pour résoudre des problèmes spécifiques. Il faudra en particulier apporter des solutions novatrices pour permettre aux groupes et communautés les plus défavorisés d'accéder à l'enseignement. Il serait possible de remédier à la pénurie d'enseignants en zone rurale en recrutant et en formant des instituteurs dans leur propre village ou en attirant des candidats par des indemnités et des avantages divers, tels que des primes et un logement.
- Sixièmement, il faut exploiter le potentiel des technologies de l'information. Celles-ci

permettraient en effet d'améliorer considérablement la qualité de l'enseignement en Afrique (encadré 1). Souples et économiques, les technologies de l'information permettent en effet de s'adresser à des élèves et étudiants très dispersés, ce qui est souvent le cas dans la plupart des pays africains. Il serait sans doute essentiel de réduire ou de supprimer les taxes à l'importation des matériels nécessaires : ordinateurs, imprimantes, antennes satellites, télévisions et radios. Dans certains pays africains, ces matériels sont considérés comme un luxe et, donc, lourdement taxés.

Vers une amélioration de la santé

La santé des ménages et des communautés en Afrique pourrait être grandement améliorée par cinq types d'actions se renforçant mutuellement et tendant à accroître l'efficacité des services de santé :

- prévention et lutte contre les pathologies majeures ;
- priorité aux soins de santé de base pour les problèmes de santé les plus courants, associés à la fourniture d'informations et de services de planification familiale ;
- réforme et renforcement des systèmes de santé dans le sens d'une plus grande décentralisation, afin d'améliorer ces systèmes et de les étendre aux zones rurales ;
- définition de politiques claires quant aux services de santé assurés par le secteur privé ;
- intensification de la mobilisation des ressources internes et externes.

Ces différents types d'actions sont explicités dans les paragraphes suivants.

Prévention et lutte contre les pathologies majeures. La prévention et la lutte contre les principales maladies passent notamment par un changement de comportements. Celui-ci revêt une importance capitale dans la lutte contre les maladies transmissibles comme les affections non transmissibles. S'agissant des premières, on peut obtenir le changement souhaité en recourant à l'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide pour prévenir le paludisme, à la promotion de l'allaitement au sein plutôt qu'au biberon pour réduire l'incidence de la diarrhée chez l'enfant, à l'information et à des actions pédagogiques sur les causes d'affections telles que le VIH ou le sida. Il est possible de prévenir l'infection au VIH, mais cela suppose des efforts pour modifier les habitudes sexuelles, l'utilisation de préservatifs masculins et le traitement précoce des autres maladies sexuellement transmissibles, afin de réduire le risque d'infection consécutive à une rencontre unique. En ce qui concerne les maladies non transmissibles, le changement de mode de vie joue un rôle essentiel dans la prévention primaire de maux tels que le cancer, les maladies cardiaques, les troubles psychiques et les affections aggravées par l'abus de substances toxiques, comme le tabac et l'alcool.

Priorité aux soins de santé de base. Un grand nombre de mesures prophylactiques et thérapeutiques ont été définies dans le cadre de programmes verticaux, concernant des maladies spécifiques. Cependant, aujourd'hui, il ne fait plus de doute que les meilleurs résultats sont obtenus par des programmes intégrés. Les pouvoirs publics doivent donc chercher à financer un ensemble de soins de santé de base, destinés à la majorité de la population. Il convient de sélectionner les services à fournir en fonction de leur «rentabilité», mesurée en termes de vies sauvées ou d'années de qualité

de vie améliorée. Les actions menées récemment dans ce domaine donnent à penser que cet ensemble de soins doit comprendre les services suivants: soins prénatals et obstétricaux, planification familiale, accueil des enfants malades, traitement du paludisme, de la tuberculose, des maladies sexuellement transmissibles et des infections bactériennes aiguës, telles que la méningite ou la pneumonie. Les soins pourraient être administrés dans des centres de santé décentralisés à l'échelon des communautés. Il conviendrait de doter ces établissements des médicaments appropriés et de leur fournir des instructions claires quant à leur utilisation. Les soins de base pourraient également comprendre les opérations de vaccination, les thérapeutiques de réhydratation par voie orale et la prévention des carences en fer. Les médicaments essentiels à utiliser sont ceux qui ont déjà montré leur efficacité dans la lutte contre les principaux fléaux de l'Afrique. C'est en particulier le cas dans le domaine du sida, où il serait utile d'élaborer des thérapies et des nouvelles stratégies de lutte, adaptées au contexte africain. Il conviendrait de compléter ces soins de base par la fourniture de services d'appoint, et notamment d'informations sanitaires et de planification familiale.

Renforcer les systèmes de santé. Des politiques sanitaires intégrées, assorties d'objectifs réalistes et de plans de financement raisonnables qui tiennent compte des contraintes macroéconomiques, peuvent servir de cadre aux réformes du secteur de la santé. Selon l'opinion dominante, les biens et services liés à la santé doivent être fournis aux communautés et aux ménages par des structures de santé primaires fonctionnant correctement et s'appuyant sur un premier hôpital de référence. Ce système permettrait de répondre à la plupart des besoins

des populations locales, et en particulier à ceux des catégories les plus fragiles : nouveau-nés, enfants de moins de cinq ans et femmes en âge de procréer. Pour réussir les réformes des systèmes de santé, les opinions fluctuent quant au rôle et aux fonctions des pouvoirs publics dans la fourniture des services de santé. Ces réformes doivent s'en tenir à quelques objectifs-clés. Il importe, d'une part, de se concentrer sur les soins de santé primaires, pour jeter les bases sur lesquelles édifier les changements de comportement et la maîtrise de l'environnement et, d'autre part, de veiller à la disponibilité et à l'accessibilité des moyens de vaccination et de prophylaxie. Les principales priorités pour la réforme sont donc les suivantes :

- Il convient que les pouvoirs publics tirent parti de leurs avantages comparatifs dans la fourniture de biens et services utiles à la santé de la société dans son ensemble. L'Etat doit assurer le financement et la fourniture de biens publics dont on sait qu'ils ont un impact substantiel sur la santé et le bien-être social : eau potable salubre, infrastructures sanitaires, routes et moyens de communication, notamment.
- Dans le secteur de la santé, l'atout comparatif des pouvoirs publics réside dans le financement et la fourniture de prestations telles que la collecte de données épidémiologiques (cruciales pour la fixation des objectifs et de la politique de santé), l'aménagement des systèmes de santé, la réglementation, la délivrance d'autorisations et la législation. La prévention des maladies transmissibles, l'éducation sanitaire et l'information sur le marché de la santé en général ont aussi un rôle considérable à jouer.
- Dans le cadre de la promotion de la santé, les pouvoirs publics peuvent mettre en valeur le

potentiel des systèmes de santé traditionnels, pour fournir des soins de santé sûrs, efficaces et bon marché.

- L'Etat a un rôle essentiel à jouer dans le soutien aux activités qui profitent directement aux individus, et indirectement à la société dans son ensemble. Cela concerne notamment la planification familiale, la santé maternelle et infantile, la nutrition de l'enfant, la vaccination et le traitement des maladies transmissibles.
- Afin de promouvoir l'équité, les pouvoirs publics doivent faire en sorte que les catégories démunies et vulnérables de la population aient un certain accès aux soins de santé.

Des ressources pour le développement du capital humain

Il existe globalement deux solutions pour accroître les ressources destinées à la formation du capital humain. La première consiste à augmenter les ressources publiques, la seconde à introduire un système de recouvrement de coûts. L'une comme l'autre de ces approches posent des problèmes. De nombreux pays africains ont besoin de réduire leurs déficits budgétaires. Le seul moyen pour accroître les dépenses consacrées au capital humain consiste alors à opérer des réaffectations au sein des budgets existants ou à augmenter les impôts. Une accélération de la croissance peut également faciliter l'attribution d'un volume de plus en plus important de recettes publiques aux projets concernant le capital humain. Néanmoins, dans le cadre des budgets actuels, il est difficile d'opérer un choix entre l'augmentation des salaires réels et les réductions de personnel.

L'introduction de droits d'utilisation et de systèmes de recouvrement de coûts pour compenser la faiblesse des dépenses publiques consacrées à l'éducation et à la santé de base est

une approche sur laquelle les avis sont partagés, et qui ne doit être adoptée qu'avec la plus grande attention aux situations locales. Lorsqu'elles sont bien conçues, de telles solutions peuvent donner aux communautés un véritable sentiment de propriété sur les services d'enseignement et de santé. Elles peuvent aussi être indiquées là où elles permettent d'améliorer sensiblement la qualité et la disponibilité des écoles et des services de santé primaires pour le grand public, sans pour autant ériger de barrières financières à l'accès, ou d'autres formes d'inégalité. Cependant, elles doivent en règle générale faire l'objet de contrôles réguliers.

Compte tenu des contraintes budgétaires, il peut être justifié de faire appel à des financements privés en facilitant la création et l'homologation d'écoles et d'établissements médicaux privés. Des efforts sont également nécessaires pour accroître la contribution des ressources externes, et notamment de l'aide publique au développement (APD), des prêts multilatéraux et des capitaux privés. A cette fin, il importe que les pays concernés élaborent des plans de développement sectoriel intégré pour l'éducation et la santé, en précisant les projets et programmes prioritaires et les autres besoins de financement. Ces plans peuvent servir de cadre pour encourager l'aide extérieure et coordonner les concours des instances donatrices en faveur de l'éducation et de la santé.

Opérations du Groupe de la Banque et développement humain

Pendant la période 1997-2001, le Groupe de la Banque articulera ses opérations autour des principaux axes suivants : renforcement de la capacité de production et des infrastructures socioéconomiques, soutien aux réformes touchant aux grandes orientations, appui au développement du secteur privé, et promotion de l'intégration

économique. Les actions menées à cette fin s'inscrivent dans le cadre plus ambitieux de la lutte contre la pauvreté et de la promotion du développement social, étant donné que l'extension et l'aggravation de la pauvreté menacent un nombre de plus en plus important d'habitants du continent.

Du fait que les projets et programmes dans les secteurs agricole et social ont souvent un grand impact sur la réduction de la pauvreté, le Groupe de la Banque accorde à ces secteurs un haut degré de priorité en leur allouant pas moins de 65 pour cent de ressources concessionnelles. Dans le domaine de l'agriculture, les buts visés sont l'amélioration de la sécurité alimentaire, l'intégration des communautés rurales, la promotion de l'utilisation durable et de la conservation des ressources, et la contribution au renforcement des liens avec d'autres secteurs. Dans les secteurs sociaux, un soutien accru est donné aux services qui ont des effets d'entraînement bien connus sur les pauvres. C'est ainsi que, dans le secteur de l'éducation, priorité est donnée à l'enseignement fondamental et à la formation technique destinée à dispenser les connaissances fonctionnelles requises pour l'auto-emploi. De même, dans le secteur de la santé, l'accent est mis sur le soins de santé primaires et la protection maternelle et infantile, surtout à l'échelon communautaire. Et, conscient des liens qui existent entre la pauvreté et la dégradation de l'environnement en Afrique, le Groupe de la Banque continuera à soutenir les efforts tendant à enrayer et inverser la dégradation de l'environnement sur le continent.

Dans le cadre de l'intensification des efforts de lutte contre la pauvreté, le Groupe de la Banque accorde également des lignes de crédit à des institutions nationales et sous-régionales de financement du développement, à charge pour elles

de les rétrocéder aux petites et moyennes entreprises. Ces dernières emploient généralement des techniques à forte intensité de main-d'œuvre et créent des opportunités d'emploi et de génération de revenu pour les pauvres. Malheureusement, les institutions de financement du développement n'ont pas été à la hauteur des espérances placées en elles dans nombre de régions du continent. Les perspectives s'annoncent cependant prometteuses grâce aux réformes économiques engagées et à l'attention accrue portée aux marchés et aux prix. Par ailleurs, le Groupe de la Banque appuie des projets et programmes destinés à lutter directement contre la pauvreté, notamment par l'octroi de micro-crédits aux pauvres et aux groupes vulnérables.

Le Groupe s'est doté d'une politique de collaboration avec les ONG, en particulier celles qui ont une expérience de l'exécution de projets et de programmes de lutte contre la pauvreté, et du travail à l'échelon des communautés de base. Dans ce cadre, la Banque a organisé une importante réunion consultative avec les ONG africaines et internationales en vue d'examiner les modalités de renforcement de la coopération avec ces organisations et la société civile en général. La réunion a adopté un cadre d'intensification de la collaboration, en particulier en ce qui concerne les grandes orientations, les questions opérationnelles liées à la lutte contre la pauvreté, à la protection de l'environnement et à l'intégration de la femme au processus de développement. D'autres efforts ont été faits dans ce domaine, notamment l'adoption d'une nouvelle politique qui permettra de dégager 20 millions de dollars de ressources concessionnelles pour financer des micro-crédits aux couches sociales les plus démunies, en recourant à l'intermédiation des ONG et d'autres organisation œuvrant à l'échelon des communautés de base.

Pour avoir des effets durables, la lutte contre la pauvreté devra être menée dans un contexte où les perspectives de croissance économiques sont favorables. Etant donné que l'accélération de la croissance requiert la mobilisation accrue de ressources privées, il est indispensable d'accorder le soutien voulu au développement du secteur privé. La Banque reconnaît effectivement le rôle que ce secteur est appelé à jouer dans la réalisation d'une croissance soutenue dans ses pays membres régionaux. C'est pourquoi elle a formulé une nouvelle stratégie qui vise à élargir la portée et à renforcer l'efficacité de ses interventions dans le secteur privé. Les principales lignes de force de cette stratégie, qui sont aussi plus ou moins celles de l'action des autres BMD, sont les suivantes. Premièrement, la Banque africaine de développement contribuera plus activement à la création de cadres favorables à l'initiative privée, notamment en renforçant les institutions d'appui, telles que les services du cadastre, les bourses de valeurs mobilières, et les régimes juridiques qui ont une importance capitale pour le développement du secteur privé. Deuxièmement, la Banque consolidera les domaines qui ont bénéficié de son soutien par le passé, en utilisant, de façon plus sélective, ses instruments d'intervention que sont les prêts et les prises de participations. Troisièmement, la Banque s'efforcera de jouer un rôle important dans le financement privé de projets d'infrastructure, et fournira aux gouvernements des avis techniques sur l'élaboration du cadre juridique et réglementaire, nécessaire pour attirer des capitaux privés vers ces projets. Quatrièmement, la Banque renforcera son soutien à la privatisation et aux des entreprises privatisées. Cinquièmement, elle assurera une assistance mieux ciblée aux petites et moyennes entreprises, par l'octroi de lignes de crédit aux banques commerciales et autres institutions financières performantes.

Dans tous les cas, la Banque s'attachera à jouer un rôle de catalyseur dans la mobilisation de ressources auprès du secteur privé et des institutions bilatérales et multilatérales publiques de développement. En outre, elle renforcera son dialogue avec les pays membres régionaux sur les politiques destinées à soutenir le développement du secteur privé. Ce dialogue est mené par différents biais, notamment dans le cadre des opérations d'appui aux réformes, de la préparation des documents de stratégie par pays, des publications de la Banque ou des séminaires organisés par elle.

Conclusions

Le fait que l'amélioration des performances économiques de l'Afrique se soit poursuivie en 1997 est un signe rassurant d'un renversement soutenu de la tendance au déclin observé par le passé. Il représente aussi un défi pour les pays africains, qui devront faire en sorte que la reprise de la croissance s'inscrive dans la durée. Au niveau socioéconomique, la réduction de la pauvreté et la

réalisation d'un développement durable restent les principales préoccupations en Afrique comme dans les autres régions en développement. La réduction de la pauvreté passe par l'accroissement des taux d'investissement et de la productivité, qui suppose lui-même des réformes destinées à créer un environnement plus favorable au secteur privé et des efforts résolus pour valoriser le capital humain.

Il y a bien des raisons d'être optimiste sur les chances de l'Afrique de réaliser un développement durable. En effet, le rythme des réformes économiques s'est accéléré ces dernières années dans un nombre de plus en plus important de pays et diverses initiatives intéressant les économies africaines, notamment celles relatives à l'allègement de la dette, ont été prises, et les principaux marchés se sont ouverts à ces pays. Grâce aux réformes, le climat d'affaires s'améliore au profit du secteur privé et les programmes visant à renforcer la mise en valeur des ressources humaines ont été intensifiés. Plus que par le passé, il existe des possibilités de relever le niveau du revenu par habitant et les conditions de vie et, partant, de faire reculer la pauvreté.



La Banque africaine de développement

La Banque africaine de développement est une institution régionale multilatérale de financement du développement. Elle compte 53 pays membres africains et 25 pays membres non africains situés en Asie, en Europe et en Amérique du nord et du sud. L'objectif de la Banque est de promouvoir le développement économique et le progrès social des pays africains, pris individuellement ou collectivement. A cet effet, elle encourage l'investissement de capitaux publics et privés en faveur du développement, surtout à travers l'octroi de prêts et de dons à des projets et programmes qui contribuent à la réduction de la pauvreté et au développement économique du continent.

Les opérations non concessionnelles de la Banque sont financées sur ses ressources ordinaires. En outre, les guichets d'aide — le Fonds africain de développement et le Fonds spécial du Nigeria — accordent des financements concessionnels aux pays à faible revenu qui ne peuvent pas supporter des prêts aux conditions du marché.

A la fin de 1997, le Groupe de la Banque africaine de développement a approuvé, au total, plus de 2070 prêts et dons, et le montant cumulé de ses engagements s'élève à près de 33 milliards de dollars U.S. Ces engagements, qui ont profité à une cinquantaine de pays et à des institutions régionales, sont destinés à aider au financement de projets et programmes de développement dans les secteurs de l'agriculture, des transports, des équipements collectifs, de l'industrie, de l'éducation et de la santé. Depuis le milieu des années 80, une bonne partie des engagements a servi à soutenir des programmes de réforme économique et de programmes d'ajustement destinés à accélérer leur développement socio-économique. Près de deux tiers du total des engagements relèvent des ressources non concessionnelles, et le solde provient des ressources concessionnelles.

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT

01 BP 1387 ABIDJAN 01 - COTE D'IVOIRE
TELEPHONE: 20 44 44 / FACSIMILE: 20 49 48 / TELEX: 23717 / 23498 / 23263
WORLD WIDE WEB: <http://www.afdb.org>
E-MAIL: @afdb.org
